

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



LA ZONE D'ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Notre dossier du mois

PAGE
4



SPORT

PAGE
11

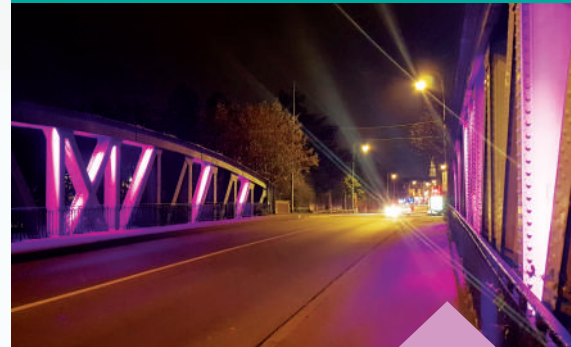
Le gymnase Marcel Vandromme
centre d'entraînement pour les JO



VIVRE ET TRAVAILLER

Les pouvoirs extraordinaires
de nos cheveux

PAGE
19



ON A AIMÉ

PAGE
24

"Octobre rose" à La Madeleine !



PAGE
4

LA FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Notre dossier du mois.

PAGE
11

SPORT

Le FCM au 5^e tour de la Coupe de France !

PAGE
18

VIVRE ET TRAVAILLER

Sur le marché, consommez local !

PAGE
20

CULTURE ET SORTIES

Vos prochains rendez-vous culturels.

PAGE
23

ON A AIMÉ

La nuit des bibliothèques.

PAGE
26

INFOS PRATIQUES

Monoxyde de carbone,
adoptez les bons gestes.

CADRE DE VILLE

La pratique du vélo encore encouragée



PAGE
9



PAGE
15 SOLIDARITÉS

Lancement de la campagne des Restos du Cœur



TOUTES GÉNÉRATIONS

Décrochez votre permis avec l'aide de la Ville !



LE MOT DU MAIRE

Comment ne pas évoquer dans ces lignes l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine qui nous glace d'effroi.

D'abord par la barbarie qui le caractérise et dont a été victime notre compatriote Samuel Paty.

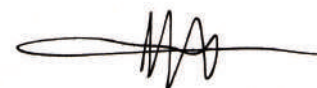
Ensuite, parce que cet attentat a pris pour cible un enseignant et à travers lui la mission essentielle de pédagogie et de transmission aux jeunes générations.

Enfin, parce que l'attentat de Conflans constitue une attaque délibérée contre la liberté d'expression, pilier de notre Démocratie.

Bien-sûr, il est du ressort de nos gouvernants de construire des réponses fortes et décisives face à ce type d'attaque.

Mais il est aussi de notre responsabilité individuelle de porter et de défendre les valeurs de notre République indivisible, démocratique, sociale et laïque.

En cette fin octobre, le poème d'Eluard «Liberté» s'incarne désormais dans un prénom et un nom, ceux de Samuel Paty.



Sébastien Lepretre à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des enseignants madeleinois (voir p.16)

MAGdeleine - Novembre 2020
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS
Maryse DELFOSSE - Clément CARRÉ
(Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie Delezienne - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



Visite guidée de la future Zone d'Activités Solidaires

Située dans le quartier du Pré-Catelan et portée par la Ville, la future Zone d'Activités Solidaires (ZAS), actuellement en travaux, sera un tiers-lieu dédié à l'économie du réemploi. Ce nouvel espace basé sur l'Économie Sociale et Solidaire sera inédit en France puisqu'aucun autre lieu de cette envergure n'existe aujourd'hui sur le territoire national.*

L'ambition affichée par la Ville de La Madeleine est triple : valoriser les objets "en fin de vie", favoriser la mobilité douce et intégrer des personnes éloignées de l'emploi. Ce triple objectif de valorisation, de mobilité et de solidarité s'inscrit dans un projet novateur au service d'une consommation plus responsable.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), QUÉZACO ?

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) désigne les entreprises qui concilient activité économique et utilité sociale en créant des emplois et en adoptant des modes de gestion démocratiques et participatifs. Leur économie poursuit des objectifs sociaux, tout en favorisant le développement local.

Adoptée fin juillet 2014, la loi "Économie Sociale et Solidaire" encourage ce nouveau mode d'économie.

10,5% de l'emploi salarié français,
soit 1 emploi sur 5 est créé
dans l'ESS en France

La future ZAS s'implantera sur le site qui hébergeait autrefois la pépinière d'entreprises Ergonor. Les travaux ont débuté le 2 novembre.

Les activités qui seront installées reposent sur trois piliers : **la valorisation**, avec l'installation d'une ressourcerie/recyclerie et d'une outillothèque/bricothèque, **la solidarité** avec, notamment, la relocalisation de l'Atelier Madeleinois d'Intégration Sociale (AMIS), et **la mobilité** grâce à l'hébergement d'un atelier dédié à la remise en état et à l'entretien des «deux roues».

Le rassemblement de l'ensemble de ces acteurs au sein d'un même lieu permettra une visibilité de l'ensemble

des services pour le public ainsi que la mutualisation de moyens.

Les différentes structures présentes sur le site pourront également profiter de leur proximité géographique pour nouer des partenariats et favoriser ainsi l'économie circulaire.

Point très important par ailleurs : la ZAS est pensée comme un SAS vers l'emploi pour les personnes éloignées du travail.

À ce jour, une étude de faisabilité a été réalisée avant la mise en œuvre technique du projet. L'objectif consiste à permettre à la Ville, maître d'ouvrage de l'opération, de définir la meilleure manière de réaliser un lieu

cohérent dédié au réemploi. Un cahier des charges de fonctionnement est en cours d'élaboration afin de pouvoir engager rapidement un appel à candidatures visant à identifier le futur gestionnaire de la ZAS. Ce dernier pourra alors investir les lieux et donner vie aux différentes activités qui s'y épanouiront.

** Un tiers-lieu est un espace convivial et hétéroclite facilitant la rencontre entre les structures locales des lieux et les visiteurs venant bénéficier des services proposés.*

La ZAS, **C'EST CARRÉ !**

La Zone d'Activités Solidaires de La Madeleine, tiers-lieu* dédié à l'économie du réemploi, s'inscrit dans le «carré magique écologique Madeleinois», projet structurant inscrit dans le mandat 2020-2026. Ce futur carré inclut également le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (SOLAMAD), un schéma de verdissement à l'échelle communale ainsi que l'implantation d'une ferme urbaine sur la partie nord du SILILAM.

"RIEN NE SE JETTE, TOUT SE TRANSFORME"

Une ressourcerie/recyclerie

L'économie "sociale et circulaire", se base sur le principe "rien ne se jette, tout se transforme", que de nombreux citoyens appliquent au quotidien dans leurs modes de consommation.

La future ZAS s'appuie sur cette logique en prévoyant le développement d'une **ressourcerie/recyclerie** qui récupérera les objets non utilisés pour leur donner une seconde vie. Ceux-ci seront proposés à la vente dans un magasin ouvert au public. En mettant en vente des biens à faible coût, la ZAS participera aussi à l'augmentation du pouvoir d'achat des clients.

Le magasin disposera d'un espace dédié pour des animations

ponctuelles permettant d'exposer au mieux les objets en vente à l'identique des grands magasins (ex : chambre d'enfants, décorations de Noël, ...).

Cette activité constituera un outil de réduction des déchets par le réemploi et la réutilisation. Elle contribuera à une économie plus circulaire au niveau local.

La ressourcerie/recyclerie collectera auprès des particuliers tout objet en bon état ou pouvant être remis à neuf. Il sera possible de faire un don :

- directement sur place,
- sur rendez-vous,
- via les prestataires locaux



UNE 2^{ème} VIE POUR LES OBJETS, DES DÉCHETS ÉVITÉS

Trois niveaux de valorisation seront alors possibles :

- Les objets récupérés seront réemployables en l'état,
- après diagnostic et contrôle, ils seront remis en état ou réparés,
- de nouveaux objets seront fabriqués avec des matériaux récupérés, en pratiquant la transformation ou upcycling.



Une outillothèque/bricothèque

Expérimentée depuis le 18 juillet, **l'outillothèque municipale** est un service pratique qui permet aux habitants d'emprunter gratuitement un outil pour assurer chez soi des tâches de bricolage.

Tailler sa haie, raboter une porte, poncer un parquet, décoller du papier peint... de nombreuses activités de bricolage nécessitent l'emploi d'outils spécifiques très peu utilisés et encombrants.

L'idée de ce service innovant et solidaire : rendre accessible des outils qui servent finalement très peu et ainsi mutualiser le matériel. François, un des premiers utilisateurs de l'outillothèque municipale se réjouit de "ce

nouveau service super pratique qui évite d'acheter des outils souvent coûteux".

Une bricothèque, espace partagé dédié au bricolage, permettra aux particuliers de disposer d'un endroit pour différentes activités comme par exemple couper une planche de bois, poncer un meuble,...

Une salle dédiée pour des animations ponctuelles permettra d'organiser des ateliers durant lesquels les Madeleinois pourront mettre "la main à la pâte" et se former aux bons gestes pour réparer eux-mêmes leurs objets et matériels au lieu de les jeter.

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE

Un atelier vélos

En lien avec le pilier mobilité de la future ZAS, **un atelier vélo**, à l'image de celui qui existe déjà, sera implanté sur le site.

Des spécialistes du deux roues accueilleront les clients afin de les aider à remettre leur vélo en état de bon fonctionnement tout en leur apportant des conseils éclairés pour comprendre le fonctionnement et les dysfonctionnements de leur vélo.

Le but : utiliser au mieux ce moyen de transport doux, écologique et

économique qui, en plus, entretient la santé et la forme physique.

La structure pourra également réceptionner les dons de vélos qui seront remis en état pour être revendus.

Pour rappel, en vue d'accompagner les Madeleinois dans le changement de leur mode de déplacement, la Ville de La Madeleine les aide financièrement (L'achat de vélos d'occasions est également subventionné).

Infos sur www.ville-lamadeleine.fr



Pendant les travaux et jusqu'à la fin du mois de décembre, l'outillothèque municipale reste ouverte le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 14h à 19h, le samedi de 9h à 13h et l'atelier vélo est ouvert quant à lui le samedi de 9h30 à 14h30 sur RDV au 07 69 35 72 59. ZAS - 8 rue Delesalle.

Déménagement des ateliers AMIS pour plus d'espace et une activité durable

L'Atelier Madeleinois d'Intégration Sociale (AMIS) sera hébergé au sein de la ZAS. Créé en 1993, l'atelier AMIS est une association de type Entreprise Adaptée (EA) accueillant à ce jour une vingtaine de personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés. Ceux-ci effectuent différentes tâches pour leurs clients (emballage-étiquetage, mise sous film, assemblage...).

Cette association qui lutte pour l'intégration sociale des adultes handicapés, occupe actuellement des locaux municipaux rue Kléber. Relocalisée sur la ZAS, l'association bénéficiera d'une surface plus importante et plus appropriée lui permettant de diversifier et d'augmenter son activité (voir encadré ci-contre).



Les AMIS pratiquent l'UPCYCLING ! *

Faire du neuf avec du vieux, la tendance est à l'upcycling !

Il s'agit de transformer des déchets en produits de bien meilleure qualité, voire avec une certaine plus-value. L'upcycling peut concerner les objets du quotidien, les accessoires de mode ou encore les objets de déco.

Rien ne se perd, tout se récupère.

Pour l'atelier AMIS, il s'agit de valoriser le bois des palettes récupéré chez ses clients historiques (Méo Fichaux et Heineken) afin de créer des meubles utiles et des objets décoratifs. Tout a commencé en 2018 avec la fabrication des sapins de Noël qui ont "fleuri" à La Madeleine.

Les futurs locaux de la ZAS ont été pensés afin d'apporter tout le confort de travail nécessaire à cette nouvelle activité qui s'accorde parfaitement avec les orientations de l'ensemble des autres services qui y seront hébergés et avec lesquels l'atelier AMIS pourra inter-agir.

* Recyclage

La ZAS, un SAS vers l'emploi

En développant ce nouveau tiers-lieu*, l'objectif poursuivi par la Ville est de faire de la ZAS un tremplin vers l'emploi pour des personnes éloignées du monde du travail. Celles-ci peuvent être des jeunes ayant des difficultés à intégrer le marché du travail et/ou des salariés plus âgés victimes de licenciement avant la retraite.

Les métiers pratiqués sur le futur site seront adaptés pour l'insertion sociale et professionnelle. Collecte, tri, logistique, vente, réparation, artisanat et contact avec le public... de nombreux domaines qui permettront d'acquérir et transmettre des compétences professionnelles pour ensuite trouver ou retrouver un emploi.

Un site, des espaces mutualisés

- > 1 ressourcerie
- > 1 magasin
- > 1 recyclerie
- > Des bureaux
- > 1 outillothèque
- > Des salles de réunion et de formation
- > 1 "café petite restauration" solidaire
- > 1 parking
- > 1 atelier vélo
- > 1 jardin
- > L'atelier AMIS
- > Des zones de stockage



La ZAS, un POC design !

Le projet de la Zone d'Activités Solidaires fait partie des 5 POC (Proof Of Concept) madeleinois validés par le comité d'organisation de Lille Métropole Capitale du design. La ZAS a pour ambition de s'organiser de manière décloisonnée, facilitant les échanges et les collaborations entre les occupants et avec le public. Ouverte et collaborative, la future ZAS s'inscrit bel et bien dans une démarche design.



Les TRAVAUX ont commencé le 2 novembre

UNE RÉNOVATION ÉCO RESPONSABLE

Un emplacement "proche de tout proche de tous"

En choisissant ce lieu, la Ville mise sur un emplacement de choix. Il est facile d'accès et suffisamment grand pour accueillir les activités qui feront l'attractivité de la ZAS.

Le bâtiment se situe en entrée de ville, dans la zone d'activités du Pré Catelan, près du quartier de Berkem, des berges de la Deûle et à proximité d'un arrêt de bus et d'une station V'Lille.

Une rénovation éco-responsible

Le projet se veut cohérent tant sur le fond que sur la forme. L'objectif de réemploi est affirmé dès la rénovation du bâtiment puisque des matériaux issus de chantiers de démolition qui étaient destinés à être détruits seront réemployés à

différents endroits du bâtiment.

De plus, la ZAS sera labellisée BBC (Bâtiment Basse Consommation) et devrait bénéficier de panneaux photovoltaïques et d'une ossature bois dans son extension. Cette rénovation énergétiquement performante apportera sans aucun doute les conditions de confort nécessaires aux futurs usagers.

Afin d'optimiser le potentiel du lieu, les espaces seront modulables, favorables à l'autonomie, à la mobilité et à la convivialité. Une démarche « zéro déchet » sera également adoptée dans le cadre des futures activités du site.

De plus, un "café-petite restauration" solidaire ouvrira ses portes au public et proposera des produits locaux et de saison.



3 questions à JUSTIN LONGUENESSE

1^{er} Adjoint, délégué à la transition écologique, à l'urbanisme et à la mobilité

dans leurs nouveaux modes de déplacements.

Le projet de la ZAS fait partie de cette politique volontariste et cohérente en faveur de la transition écologique.

Quel est l'enjeu poursuivi par la ZAS ?

La ZAS est clairement destinée à concrétiser, sur notre territoire, les orientations de l'économie locale et sociale qui s'affirment aujourd'hui pour le bien de tous.

La solidarité, le partage et l'entraide doivent dépasser largement la sphère familiale ou associative afin que chacun, quel que soit son âge, ses compétences, ses moyens, puisse contribuer au bien commun tout en profitant de la dynamique collective. Notons que la ZAS de La Madeleine

est un concept unique en France. Certes, il existe un peu partout des ressourceries, des repair cafés, des ateliers solidaires... mais jamais rassemblés en un même lieu avec l'ambition de faire gagner en visibilité l'ensemble des services et de mutualiser les moyens techniques, financiers et surtout humains.

La ZAS est définie comme « un SAS vers l'emploi », pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Les différentes structures qui résideront dans la ZAS auront besoin d'hommes et de femmes pour œuvrer chaque jour au déploiement de leurs activités et à l'organisation des lieux. En travaillant à la ZAS, les personnes éloignées de l'emploi, qu'elles soient jeunes ou en manque de qualification

ou à quelques mois de la retraite et ne trouvant pas de travail, pourront y bénéficier d'un accompagnement adapté pour renforcer leurs compétences dans un domaine, découvrir un métier et, surtout, reprendre confiance en elles et en leurs capacités avant de travailler ailleurs.

Nous comptons aussi faire profiter de ce dispositif l'ensemble du tissu économique et associatif madeleinois.

Dans un rapport gagnant-gagnant, les travailleurs temporaires de la ZAS renforceront leurs savoir-faire et les employeurs pourront y rencontrer leurs futurs collaborateurs. Là encore, la ZAS incarne parfaitement les enjeux de l'économie circulaire et solidaire.

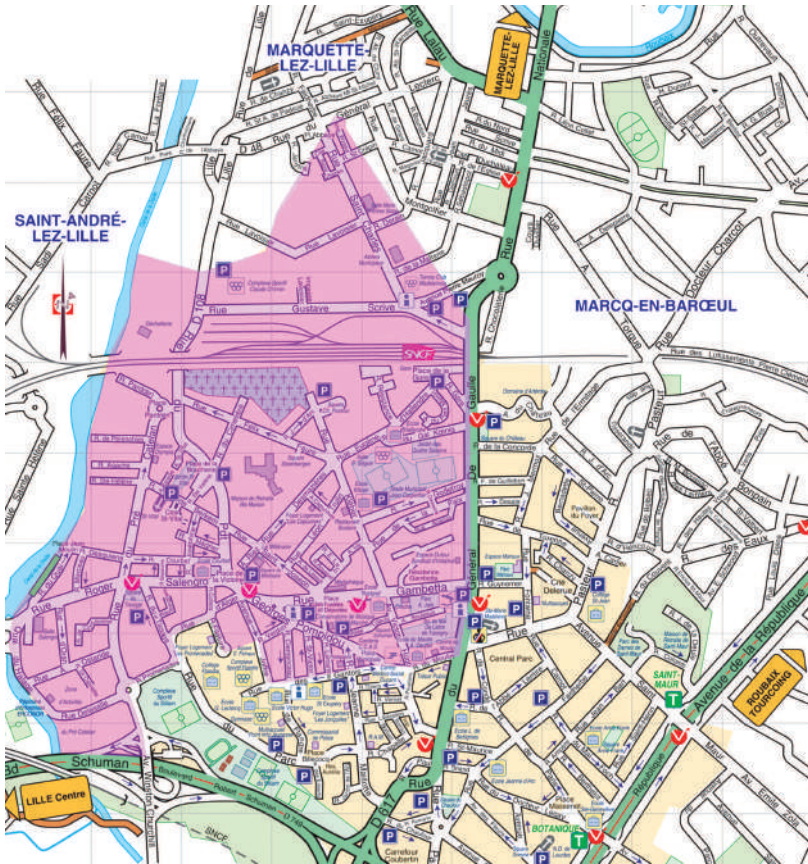
En quoi la ZAS répond-elle à la politique volontariste de la Ville en matière de développement durable ?

La Ville n'a pas attendu le développement de la ZAS pour affirmer sa volonté d'accompagner les Madeleinois dans l'adoption de nouveaux modes de vie et de consommations durables.

Le Plan de Déplacements Doux ainsi que le Plan d'actions de lutte contre la pollution aux particules fines visent ainsi à accompagner les habitants

TOUT SAVOIR POUR LOUER OU DIVISER UN LOGEMENT

Depuis le 1^{er} avril 2019, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, des autorisations doivent être obligatoirement demandées pour louer et/ou diviser un logement.



Le "permis de louer" concerne les logements construits dans la zone colorée en rose sur ce plan de la Ville.

Concernant le permis de diviser qui est obligatoire pour tous les logements de la commune, une autorisation préalable doit être demandée avant de réaliser des travaux visant à créer plusieurs habitations dans un même immeuble. En complément, la Ville jugera également de la conformité vis-à-vis des règles de stationnement prévues par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui impose de prévoir une place de stationnement par logement créé.

Concernant le permis de louer, il est également obligatoire et ne concerne que les logements du parc privé construits avant 1974 dans certains quartiers de la Ville (voir encadré ci-contre).

Afin de vérifier la conformité du projet vis-à-vis de la réglementation, la Ville réalisera une visite systématique des logements, avant la délivrance de l'autorisation préalable de mise en location, document qu'il conviendra d'annexer au contrat de location.

Le non respect de ces demandes d'autorisations peut entraîner des amendes allant de 5000 à 15 000 €.

Le service logement de la Ville se tient à votre disposition pour tous renseignements au 03 20 12 79 80. D'autres informations sont également disponibles sur le site internet www.ville-lamadeleine.fr (rubrique Mes démarches / Logement).

**Vous pouvez saisir
votre demande en ligne sur
permisd louer.lillemetropole.fr**

À La Madeleine, l'obligation du permis de louer concerne les logements du parc privé construits avant 1974 situés dans les quartiers suivants : Berkem, Kléber, Saint-Charles et Pré Catelan, et ceux délimités par la rue du Général de Gaulle soit les rues du Moulin, des Gantois, de la Filature, d'Alger, des Promenades et du Pré Catelan (voir ci-contre).

CARTES DE STATIONNEMENT bientôt disponibles !

Les cartes de stationnement 2021 seront disponibles à la Mairie à partir du lundi 14 décembre 2020.

Pour les particuliers :

Les personnes qui résident ou travaillent dans le périmètre de la zone bleue peuvent bénéficier d'une **carte permettant de stationner leur véhicule au-delà d'1h30**, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur).

Les personnes souhaitant transmettre leur demande de façon anticipée pourront le faire à compter du lundi 7 décembre 2020 via le site internet de la Ville. Leur carte leur sera remise à compter du 14 décembre 2020.

Pièces à fournir pour obtenir la carte de stationnement résident :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- la carte grise du véhicule à l'adresse du justificatif de domicile.

Pour les entreprises :

Les responsables des entreprises implantées en zone bleue sont invités à transmettre une demande écrite à la Mairie précisant le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées et le nombre de cartes obtenues au titre de l'année 2020. Après instruction de la demande, les entreprises seront informées de la disponibilité des cartes à la Mairie.

Plus de renseignements sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

UNE TRAVERSÉE SÉCURISÉE



À la demande de la Ville, des signaux clignotants "priorités aux piétons" ont été installés par la Métropole Européenne de Lille, au carrefour Saint Maur, à côté de l'entrée/sortie de la station de tramway Saint Maur.

Cette nouvelle signalisation vise à renforcer la sécurité des piétons qui traversent la route.



La pratique du vélo encore **ENCOURAGÉE**

Elle est aussi bonne pour notre santé que pour la planète... La pratique du vélo au quotidien est un mode de déplacement idéal et à privilégier autant que possible.

Pour poursuivre le développement de ce déplacement doux, de nouveaux aménagements ont vu le jour dans les rues madeleinoises. Vous pourrez aussi profiter de l'atelier vélo jusque fin décembre.

Pensez aux aides municipales...

Pour vous aider à changer vos habitudes de déplacement, la Ville vous aide financièrement à acheter votre nouveau moyen de transport doux : vélo électrique et classique, vélo pliant, vélo cargo, trottinette classique et électrique, gyroroue/gyropode, skateboard. Au sein d'un même foyer, une seule aide est attribuée pour l'ensemble des catégories vélos, trottinettes, gyroroue, gyropode ou skateboard.

Les personnes qui bénéficient d'une subvention s'engagent d'une part à utiliser leurs moyens de transport doux dans leurs déplacements du quotidien et non dans un usage loisirs, et d'autre part à respecter les règles du code de la route.

La Ville subventionne également l'achat d'équipements : antivols en U, kits d'éclairage, casques, porte-bébés, vêtements de pluie, sacoche, remorque, panier, top case ou chariot de courses...

Si vous êtes intéressés, faites votre demande en ligne sur le site internet de la Ville.

POUR QUE VOS DÉPLACEMENTS SOIENT DOUX :

AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS

A la demande de la Ville, la Métropole Européenne de Lille a réalisé des nouveaux aménagements pour faciliter l'accès à la piste cyclable de l'avenue de la République depuis les rues adjacentes perpendiculaires.

Des espaces parfaitement identifiés face à l'avenue Simone et aux rues du Maréchal Foch et Berthelot offrent un accès facilité et sécurisé à la piste cyclable avec un marquage au sol et une pente adoucie.



NOUVEAUX ARCEAUX À VÉLO

Actuellement, 50 nouveaux dispositifs d'arceaux à vélo sont en cours de déploiement dans les différents quartiers de la ville (voir ci-dessous les arceaux installés rue Pasteur).

Ces nouvelles implantations permettront de compléter l'offre existante et ainsi de compter 375 arceaux à vélo sur le territoire madeleinois.

Afin d'alléger une partie du coût de l'installation, la Ville a sollicité l'aide financière du programme Alvéole qui consiste à subventionner la pose d'équipements liés à la circulation cyclable.



L'ATELIER VÉLO

En lien avec la prolongation de l'aide de l'Etat (voir détails ci-dessous), l'atelier vélo Bicycl'Up, installé dans des locaux prêtés par la Ville, est accessible jusque fin décembre, sur le site de la future ZAS (cf le dossier page 4).

Vous pouvez désormais vous rendre à l'atelier pour un diagnostic/devis :

- le mercredi entre 15h et 18h;
 - le vendredi entre 15h et 19h
 - le samedi entre 9h30 et 13h30
- Grégoire, Thomas, Clément et Thomas, amoureux de la petite reine, vous accueillent avec le sourire pour remettre sur roues votre vélo.

Future ZAS - 8 rue Delesalle



Jusqu'au 31 décembre :

Profitez d'un **"COUP DE POUCE"** pour réparer votre vélo !

Le "coup de pouce réparation vélo" est une prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état de votre vélo au sein d'un réseau des réparateurs référencés. Le prix moyen d'une réparation varie selon l'ampleur des opérations à réaliser (changement de chaînes, freins, pneus, dérailleur...). Ce montant peut permettre de couvrir tout ou partie des frais de réparation (le diagnostic est gratuit). Pour en bénéficier, enregistrez-vous préalablement sur le site internet : www.coupdepoucevelo.fr



W Merci à toute l'équipe (très sympa!) [...] pour les nombreux conseils, et la remise en état de nos vélos ! W

Richard, cycliste madeleinois



*Les autocollants ne sont pas autonettoyants !
Pour communiquer, pensez aux panneaux d'affichage libre répartis sur la ville.*

HALTE AUX AUTOCOLLANTS

sur le mobilier urbain

Le fait de coller des autocollants ou des affiches sur le mobilier urbain est interdit et inefficace.

Malheureusement, trop d'autocollants se retrouvent sur les poteaux des feux rouges, des panneaux de signalétique... Pour rappel, le nettoyage souvent fastidieux de ces autocollants engendre des coûts importants pour la collectivité.

Selon le code de l'environnement, **la publicité extérieure est interdite** sur les poteaux électriques ou de télécommunication, les installations d'éclairage public, sur les équipements publics de la circulation routière, ferroviaire, sur les murs des

bâtiments, sur les clôtures, sur les murs de cimetière et de jardin public.

Par ailleurs, les formats des autocollants sont souvent petits, ce qui les rend peu visibles.

Pour communiquer, il est préférable de profiter des 13 espaces d'affichage libre répartis un peu partout sur la commune afin d'y coller des affiches parfaitement visibles (et non des autocollants qui restent indésirables).

Retrouvez la liste des panneaux d'affichage libre sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

INFOS TRAVAUX

Réfection des trottoirs rue du Parc

Depuis le 26 octobre, la société Eiffage réalise pour le compte de la Métropole Européenne de Lille des travaux de réfection des trottoirs de la rue du Parc entre la rue de Flandre et le rond-point des Promenades.

Les travaux portent successivement sur les trottoirs côté pair (résidence "Les Aubiers", collège et école) puis côté impair (le long des anciens terrains du SILILAM). Le stationnement est interdit devant le chantier et la circulation est alternée par feux tricolores.

Quatre places de stationnement dans le parking public rue du Parc (côté salle de sports Gantois) ont été réservées pour les besoins du chantier. Les travaux dureront jusqu'au 4 décembre.

Travaux d'entretien sur le Grand Boulevard

Les voies centrales du Grand Boulevard seront fermées pour des travaux d'entretien entre le 16 et le 20 novembre. Les voies latérales restent accessibles à la circulation.

PROJET DE MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE LILLE LESQUIN - Concertation préalable en cours

Afin d'informer le public et d'enrichir le projet de modernisation de l'aéroport de Lille, Aéroport de Lille SAS, concessionnaire de l'Aéroport de Lille, ouvre un temps de dialogue jusqu'au 4 décembre prochain.

Cinq réunions publiques, deux rencontres au sein de l'aéroport et deux séances de « live chat » sur internet sont ainsi programmées. Les participants pourront également s'informer et contribuer par écrit, via le site Internet du projet : www.modernisons-aeroportdelille.fr

Pensez à la caméra thermique prêtée gratuitement par la Ville, pour identifier les défauts d'isolation de votre logement. Elle doit être utilisée de préférence en hiver car il faut une différence de température d'au moins 5 degrés entre l'intérieur et l'extérieur pour que la caméra soit pleinement efficace.

Rens : service développement durable au 03 20 12 79 75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



Le 28 novembre, je participe au CHANTIER CITOYEN

Un petit coup de peinture par ici, un petit coup de frais par là..., impliquez-vous dans l'amélioration de votre cadre de vie et apportez votre contribution à l'entretien des espaces publics en participant au troisième

"chantier citoyen".

Rendez-vous **samedi 28 novembre à 9h** devant l'Hôtel de Ville, en tenue de bricolage (n'oubliez pas votre masque).

Le gymnase Marcel VANDROMME

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT POUR PARIS 2024

Le 5 octobre dernier, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a publié la liste des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ).

Parmi eux figure le gymnase Marcel Vandromme du complexe sportif Claude Dhinnin concernant les épreuves de gymnastique artistique.

Le hasard du calendrier rappelle à nos souvenirs Marcel Vandromme, figure emblématique de la gymnastique madeleinoise, qui aurait fêté son centième anniversaire le 10 octobre.

Les CPJ permettront à des délégations d'athlètes olympiques et paralympiques de venir s'entraîner en vue des Jeux de 2024. L'idée est d'offrir aux fédérations du monde entier des conditions d'entraînement similaires à celles des épreuves officielles. S'adapter aux conditions climatiques, aux horaires,

à la gastronomie et surtout aux équipements locaux sont autant de facteurs qui favoriseront les performances au plus haut niveau.

Dans cette optique, la Ville de La Madeleine accueillera les stages d'entraînement de gymnastes internationaux.

Une fierté pour le club LMJSM Gymnastique de La Madeleine qui utilise cette installation municipale depuis 2008. Les délégations de gymnastes du monde entier pourront venir profiter des équipements de pointe de la salle au cours de stages de préparation entre l'été 2021 et l'été 2024.

Aux côtés de 415 autres installations réparties aux quatre coins de la France, la salle Vandromme du complexe sportif Claude Dhinnin est reconnue pour la qualité de ses équipements et sa localisation au cœur de la métropole lilloise.

Parmi les 600 sites candidats, sa sélection est une preuve de la qualité des installations sportives proposées par la Ville de La Madeleine.

Les CPJ retenus seront présentés aux JO de Tokyo 2021 à 206 Comités Nationaux Olympiques et 182 Comités Nationaux Paralympiques présents sur place. Cette exposition internationale profitera à la Ville qui verra des délégations d'athlètes internationaux se succéder pour préparer au mieux leurs Jeux. De son côté, le club LMJSM Gymnastique de La Madeleine prépare également les Jeux de 2024 avec, dans ses rangs, trois athlètes qui s'entraînent pour être sélectionnés.

De futurs médaillés olympiques passeront ainsi peut-être par la Ville de La Madeleine !

Le gymnase Marcel Vandromme du complexe sportif Claude Dhinnin présente 2 000m² d'équipements aux normes internationales.



COUPE DE FRANCE :

LE FCM AU 5^e TOUR

Le Football Club Madeleinois a réitéré sa performance historique de la saison passée en se qualifiant une nouvelle fois pour le 5^e tour de la Coupe de France.

Cependant, l'aventure s'est arrêtée une nouvelle fois à ce stade de la compétition pour le FCM qui s'est incliné 3 à 1 à Jeumont (D1). Pas de record historique pour le club donc qui a pourtant réalisé un bon parcours.

Rendez-vous la saison prochaine avec l'espoir de franchir un nouveau cap en atteignant le 6^e tour.



L'équipe séniors qui évolue en Régional 3 s'est imposée à l'extérieur quatre avant de s'incliner à Jeumont dans l'Escauf.

En raison du renforcement des mesures sanitaires prises par la Préfecture du Nord, la piscine municipale ainsi que les salles de sport restent fermées.

Les sports scolaires, les activités pour mineurs et les sportifs professionnels ne sont pas concernés par ces mesures.

Retrouvez l'information en temps réel sur le site de la Ville de La Madeleine :

www.ville-lamadeleine.fr ou via ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

Pour tous renseignements :
Service des élections
au 03 20 12 21 61



Le fichier électoral de la Ville de La Madeleine sera prochainement mis à jour.
Nous vous invitons à signaler à la mairie tout changement d'adresse

Les prochains scrutins concernent les élections régionales et départementales en mars prochain.

Elections, **CONFIRMEZ VOTRE ADRESSE**

Le fichier électoral de la Ville de La Madeleine sera prochainement mis à jour. Nous vous invitons à signaler à la mairie tout changement d'adresse afin de pouvoir voter ou continuer à voter à La Madeleine lors des prochaines élections.

Votre adresse électorale n'est peut-être plus exacte si :

- vous n'avez pas reçu la propagande électorale officielle et/ou votre carte électorale aux dernières élections.
- vous ne recevez plus de documents du service élections.
- l'adresse figurant sur votre dernière carte électorale diffère de votre domicile actuel.

A NOTER :

- l'inscription sur les listes électorales est obligatoire,
 - lors d'un emménagement, le changement d'adresse effectué à la Poste n'est pas suffisant. Une démarche volontaire est à effectuer auprès de la mairie.
 - la carte en possession des électeurs pour le dernier scrutin reste valable.
 - tout Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait participé au recensement citoyen à 16 ans.
- Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il convient donc de s'inscrire auprès de la mairie.

Tous les détails pour l'inscription sur notre site internet www.ville-lamadeleine.fr

Centre de dépistage à la salle Saint Vital

Un centre de dépistage Covid 19 est ouvert depuis le 28 septembre à La Madeleine, en partenariat avec la Ville. Des permanences sont organisées afin de vous permettre de réaliser le test covid 19 par prélèvements nasopharyngés.

Ces tests s'effectuent sur rendez-vous et sont remboursés à 100% par la Sécurité Sociale, avec ou sans ordonnance. Il n'est pas nécessaire de se présenter à jeun.

COVID 19

Si vous souhaitez vous faire tester, vous êtes invités à prendre rendez-vous auprès du laboratoire biotop par téléphone (au 03 20 12 87 50) ou sur doctolib (taper centre covid La Madeleine dans la barre de recherche).

**Adresse : salle Saint Vital (située à gauche de l'église Saint Vital)
2 Clos Saint Vital à La Madeleine**



Profitez du **CONTRÔLE GRATUIT** de votre véhicule

Comme chaque année, les agents de la police municipale, accompagnés par un technicien de l'Automobile Club, proposent gratuitement aux Madeleinois qui le souhaitent de procéder à 3 points de contrôles de leur véhicule : l'éclairage, les pneumatiques, la pollution.

Renseignements 03 20 74 17 25

**Samedi 28 novembre. Place des fusillés et déportés
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

REPORT DE LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MADELEINOIS

Suite à la décision préfectorale du 25 septembre dernier et aux nouvelles contraintes sanitaires, la cérémonie d'accueil des nouveaux Madeleinois prévue initialement ce vendredi 2 octobre a dû être reportée.

Restez connectés pour être informés du nouveau rendez-vous qui sera fixé ultérieurement.

Pour celles et ceux qui viennent d'emménager, vous êtes invités à vous faire connaître sur le site internet de la Ville, en remplissant le formulaire dédié.

www.ville-lamadeleine.fr

NOUVELLE DISTRIBUTION DE MASQUES

du 16 au 21 novembre

Pour accompagner l'obligation du port du masque à La Madeleine, la municipalité organise une troisième distribution gratuite de masques en tissu lavables et réutilisables pour tous les Madeleinois, dont voici les modalités pratiques :

Première étape : inscrivez-vous **jusqu'au 15 novembre sur le site internet** de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr en remplissant et en envoyant le formulaire en ligne.

Deuxième étape : rendez-vous à l'accueil de la mairie **du 16 au 21 novembre** (160 rue du Général de Gaulle du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 12h) muni des pièces justificatives suivantes : livret de famille et justificatif de domicile.



Le port du masque est OBLIGATOIRE :

dans les abris bus et arrêts de tramway,
dans les transports en commun,
sur le marché bi-hebdomadaire,
dans les espaces verts urbains (parcs, jardins, bords de Deûle),

aux abords des écoles, lycée, collèges dans un périmètre de 50 mètres.

Dans les rues commerçantes suivantes, du lundi au samedi de 10h à 19h : rue du Général de Gaulle / sur les linéaires des rues Pompidou et Gambetta se trouvant autour de la Place des Fusillés et Déportés / rue Jeanne Maillotte, sur le linéaire avenue de Kaarst (en face de l'arrêt de tram Romarin), avenue Saint Maur.

Crise sanitaire, NOUVELLES DISPOSITIONS

Suite aux annonces du Président de la République le 14 octobre dernier, **un couvre-feu entre 21 heures et 6 heures** s'applique depuis le 17 octobre, sur la métropole lilloise dont La Madeleine fait partie. Ce couvre-feu s'applique également à la région Ile-de-France et à sept autres métropoles françaises (Grenoble, Aix-Marseille, Lyon, Montpellier, Saint-Etienne, Toulouse et Rouen) où le virus circule activement.

En cas d'infraction au couvre-feu, une amende de 135 euros sera appliquée. En cas de récidive, elle s'élèvera à 1 500 euros.

Si vous souhaitez connaître les dérogations au couvre-feu, consultez le site gouvernement.fr.

Le couvre-feu s'applique jusqu'au 14 novembre et pourrait être prolongé par le gouvernement si la situation sanitaire le nécessite.

GUIDE PRATIQUE NOUVELLE ÉDITION !

La Ville prépare actuellement la réédition de son guide pratique. Associations, commerçants, artisans, professionnels de santé..., vous ne figurez pas dans la dernière édition ou vos coordonnées ont changé ? N'hésitez pas à vous faire connaître ou à mettre à jour vos informations (nouveaux collaborateurs, changement d'adresse, départ à la retraite, ...). Vous pouvez envoyer un mail à : service-communication@ville-lamadeleine.fr

RENDEZ-VOUS CITOYENS

Lundi 9 novembre

50^{ème} anniversaire du Général de Gaulle

Dépôt de gerbe à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle et lecture de l'Appel, parc de Lattre de Tassigny.

Mercredi 11 novembre

102^{ème} anniversaire de l'Armistice

Dépôt de gerbes à l'ancien cimetière et au parc de Lattre de Tassigny

En lien avec les contraintes sanitaires, les commémorations se déroulent en effectifs restreints.

Mercredi 2 décembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 5 décembre

Permanence de M. le Maire

De 8h45 à 10h45 en Mairie.

Mercredi 16 décembre

Conseil Municipal

A 18h15. Hôtel de Ville.

Retransmission en direct sur le site de la Ville.



LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 12 octobre

Cœur de Ville - Convention de groupement de commandes entre la Ville et la MEL

Constitution d'un groupement de commande pour la requalification de la place des Fusillés et Déportés à La Madeleine, entre la Ville de La Madeleine et la MEL, au titre de leurs compétences respectives.

Adopté à l'unanimité

Site du Tir à l'Arc - Dénominations des voies et espaces publics

La place piétonne, côté rue du Général de Gaulle, se dénommera Place du Général de Gaulle.

La voie de desserte interne portera le nom de rue Marie Marrant, résistante madeleinoise de la 1^{ère} guerre mondiale.

Le sentier du Chaufour élargi gardera la même appellation.

Adopté à la majorité

Saint Charles - Dénomination d'un nouveau jardin

Le nouveau jardin public aménagé à l'angle des rues Saint Charles et de la Malterie s'appellera Jardin Edouard FICHAUX.

Adopté à l'unanimité

Ajustement du fonctionnement du Conseil Communal Consultatif (CCC) dans le cadre du mandat 2020-2026

Modification de la durée du mandat du collège des habitants qui sera renouvelé tous les trois ans afin de permettre à ses membres de mieux inscrire leur implication au sein du CCC dans la durée.

Adopté à la majorité

Dénominations des espaces et de l'ensemble de la Chaufferie Huet

La salle de spectacles se dénommera Salle Jacques et Hélène BELS.

La loge 1 portera le nom de Loge An-

drée BRUNIN et la loge 2 celui de Loge Jacques DACQMINE.

La salle de réunion s'appellera Espace Jean-Daniel POLLET.

Le hall d'exposition se dénommera Espace André HUET.

Adopté à l'unanimité

Dotations de pistolets à impulsion électrique pour les agents de Police Municipale

Ces nouveaux équipements de défense permettront aux Policiers Municipaux d'adapter le niveau de sécurisation de leurs interventions.

Adopté à l'unanimité

Préservation et enrichissement du patrimoine arboré madeleinois

Plan d'actions municipal visant quantitativement et qualitativement aussi bien les espaces publics que les parcelles privées.

Adopté à l'unanimité.



Le prochain Conseil Municipal se déroulera le 16 décembre à 18h15. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

CAMILLE DAPHNIS nous a quittés

Camille Daphnis est décédé le 26 septembre dernier, à l'âge de 82 ans.

Engagé dans la vie locale madeleinoise, cet "homme de la terre" était notamment investi dans la société d'horticulture et des jardins familiaux dont il fut Président jusqu'en 2011. Il était aussi impliqué professionnellement dans un centre de réinsertion sociale.

Sur proposition de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, il avait reçu

la Médaille du Mérite Agricole en 2010.

Ancien combattant d'Algérie, Camille Daphnis était aussi membre de l'Union Nationale des Combattants de La Madeleine.

Apprenant son décès, Monsieur le Maire a rendu hommage à un "homme aussi attaché à notre commune qu'il était attachant"

À l'ensemble de sa famille, la Ville présente ses plus sincères condoléances.



Camille Daphnis, lors de l'inauguration des nouveaux jardins familiaux, chemin de Wervica à Marquette-lez-Lille en octobre 2008.

Des nouvelles de LA MUTUELLE

Pour permettre aux Madeleinois qui le souhaitent de profiter de tarifs compétitifs sur des contrats d'assurance et/ou de mutuelle, la Ville a choisi, après avoir consulté différents prestataires, l'Association «Mandarine» qui propose plusieurs formules de remboursement et assure un large niveau de garantie pour

améliorer la couverture santé de ses adhérents.

Des nouveaux services :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, soucieuse de proposer un service encore plus adapté, l'Association Mandarine a apporté un nouveau niveau de garanties à sa mutuelle.

Ainsi, les familles dont un des conjoints bénéficie d'une mutuelle d'entreprise obligatoire ne prenant pas en compte les autres membres de la famille, pourront rejoindre la mutuelle communale.

Les travailleurs indépendants pourront également bénéficier de la mutuelle communale tout en bénéficiant des dispositions de la Loi Madelin.

Des permanences au CCAS :

Des permanences sont proposées au CCAS (1 rue des Gantois) tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 17h (les déplacements à domicile sont également possibles).

Vous serez accueilli(e) individuellement et en toute confidentialité. Vous pouvez aussi contacter directement l'association Mandarine au 06 49 67 78 14.



SOLIDARITÉS

LES NOUVEAUX HORAIRES DU CCAS

Accueil physique :

Le lundi de 13h30 à 17h15. Les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h15

CCAS - 1 rue des Gantois,
03 20 51 16 98

Un CONTRAT CITOYEN, une EXPÉRIENCE

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux bénéficiaires des aides facultatives de s'investir quelques heures pour la collectivité sur la base du volontariat.

Cette «contrepartie» permet de participer à une action concrète d'intérêt public et ainsi de vivre une expérience enrichissante sur le plan personnel.

Fatima est l'une des premières à avoir signé un contrat citoyen. L'année dernière, elle a participé à l'installation du salon des artistes madeleinois. «C'était une super expérience ! J'ai rencontré de nouvelles personnes, découvert un nouveau métier. Cela permet de sortir de son quotidien et de se sentir utile».

Renseignements
CCAS, 1, rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98

Lancement de la campagne des RESTOS DU CŒUR

À La Madeleine, la campagne de distribution alimentaire des Restos du cœur démarrera le mardi 26 novembre pour s'achever le 13 mars 2020. Les distributions se feront le mardi et le vendredi de 9h à 11h30 à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan. Les bénéficiaires pourront se faire

inscrire les mardis 12 et 19 novembre et les vendredis 15 et 22 novembre, de 9h à 11h, à l'espace Olympia.

Renseignements auprès de
Françoise Dejouany
au 06 78 12 77 26



Dates d'inscription pour les BONS D'ACHAT DU CCAS :

ATTENTION : dans le MAGdeleine du mois de septembre, une erreur s'est glissée au sujet des bons d'achat pour les fêtes de fin d'année valables dans tous les commerces madeleinois. Les inscriptions se font au CCAS, **jusqu'au 13 novembre** de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le CCAS attribue des bons d'achat aux personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité. Pour en bénéficier, vous devez habiter La Madeleine depuis plus d'un an (présenter les justificatifs suivants : pièce d'identité, original de l'avis de non-imposition 2020, carte d'invalidité, justificatif de domicile).

RENSEIGNEMENTS : CCAS - 03 20 51 16 98

FAIRE UN DON

pour les sinistrés des Alpes Maritimes

Si vous souhaitez aider les sinistrés des Alpes-Maritimes, les dons sécurisés sont possibles sur les sites internet du **Secours Populaire** ou de la **Croix-Rouge française**, organismes déjà mobilisés dans l'aide aux victimes de l'ouragan Alex.

Pour faire un don :
www.secourspopulaire.fr
www.www.croix-rouge.fr/Je-donne

TOUTES GENERATIONS

CÉRÉMONIE DES ENSEIGNANTS

Une rentrée sereine

La traditionnelle cérémonie en l'honneur des enseignants des écoles madeleinoises (départs et arrivées, retraitée) a eu lieu le 24 septembre dernier.

Marie-Françoise Godon, Inspectrice de l'éducation Nationale, s'est tout d'abord félicitée de la solidité des liens entre directrices et directeurs, enseignants, familles, équipe d'Inspection de l'éducation Nationale et Municipalité.

Forte de l'expérience de la rentrée intermédiaire «post-confinement», toute la communauté éducative a œuvré pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales dans un

contexte sanitaire contraint.

Violette Massiet, Adjointe au Maire déléguée aux écoles, a insisté sur la nécessité de poursuivre ce partenariat entre Éducation Nationale, élus et services, partenariat qui seul permettra de surmonter les difficultés liées au contexte anxigène relatif à la pandémie. Pour l'année scolaire seront maintenues toutes les propositions culturelles en lien avec la Médiathèque, le Conservatoire et le service culturel.

Violette Massiet a évoqué également le chantier de la transition écologique au niveau des écoles : «Nous nous emploierons notamment à faire

prendre conscience aux familles qu'il est important de conduire leurs enfants à l'école autrement qu'en voiture, ce qui, au-delà de l'aspect écologique, renforcera aussi la sécurité aux abords des établissements scolaires».

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a évoqué quant à lui la joie évidente des enfants à la rentrée pour reprendre le chemin de la classe, et retrouver leur enseignant et leurs camarades. Il a insisté sur le rôle fondamental de «l'école qui renforce le lien social et l'ouverture à l'autre».

«Bienvenue aux enseignants qui viennent de prendre leurs fonctions dans notre commune et merci à ceux qui ont mis toute leur énergie au service de leurs élèves»

Sébastien Leprêtre



Sébastien Leprêtre et Violette Massiet-Zielinski, entourés des enseignantes mises à l'honneur pour leurs années de services dans les écoles de la ville

Mutations pour un autre établissement

École KLEBER

Safiya MEDDAHI

École MOULIN

Mathilde DUFLOT

École JEANNE d'ARC

Rémi SPRIT

Sylvie LEROUGE

Départ à la retraite

École JEANNE d'ARC

Fabienne DELPORTE

Nouvelle Direction

École Eugène d'HALLENDRE

Julie DANIEL

Nouveaux enseignants

École ANNE FRANK

Stéphanie BLONDÉ

GASTON LECLERCQ

Gaëlle MOTTE

École KLEBER

Angela PHOMMA

École JEANNE D'ARC

Mathieu QUENEE

Blandine LORSIN

Anne SINGER

Disponibilité

École LOUISE DE BETTIGNIES

Laurence LESERT

Tremplins vers L'EMPLOI

Les "tremplins vers l'emploi" permettent aux jeunes âgés de 18 à 25 ans avec un profil "NEET" (ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation) de pouvoir rejoindre les services municipaux (services techniques ou service entretien/ATSEM) pour un contrat d'un mois.

L'occasion d'acquérir une expérience professionnelle et de se familiariser avec le monde du travail.

Durant un mois, les jeunes travaillent sur un projet concret et d'intérêt collectif accompagné par les agents municipaux.

Deux profils de poste sont recherchés :

- Maçonnerie, peinture, menuiserie... (services techniques)

- Entretien des locaux, aide au service de restauration... (service entretien / ATSEM)

Si vous êtes intéressés, les candidatures sont à envoyer jusqu'au 20 novembre.

> en ligne sur le site internet www.ville-lamadeleine.fr (rubrique "Mes démarches" - "jeunesse")

OU

> en envoyant un CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville

Tremplin vers l'Emploi - 160, rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine.



Renseignements auprès du Point Information Jeunesse :

03 28 52 66 90 - informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr - 12, rue du Moulin

Ouverture : Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mardi et vendredi de 9h à 12h et Jeudi de 14h à 18h.

COLIS DE NOËL DES AÎNÉS MADELEINOIS



Inscriptions possibles jusqu'au 14 novembre 2020



Les Madeleinois(e)s qui ont atteint leur 70^{ème} anniversaire cette année ou qui souhaitent obtenir pour la première fois le colis offert par la Ville et le Comité des Aînés, Fêtes et Animations (CAFA) sont invité(e)s à s'inscrire au Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle :

- les mercredis de 10h à 11h30
- les vendredis de 15h à 16h30

(sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

La distribution des colis se fera, pour tous les Madeleinois de 70 ans et plus inscrit(e)s cette année ou les années précédentes :

- pour la résidence **Les Promenades** le mardi 15 décembre de 11h à 12h sur place,
- pour la résidence **Les Jonquilles** le mardi 15 décembre de 13h30 à 14h30 sur place,
- pour la résidence **Les Capucines** de 15h à 15h30 (sur place)
- pour les habitants du **quartier de Berkem**, le mercredi 16 décembre de 9h à 11h30, salle Saint Vital, rue de Berkem (près de l'église)
- pour les habitants de **la Nouvelle Madeleine**, le jeudi 17 décembre de 14h à 16h30, salle du Moulin, rue du Moulin
- pour les résidents de **La Roseraie**, le vendredi 18 décembre de 11h à 12h (uniquement pour les résident(e)s)
- pour les habitants du quartier du **Grand Boulevard**, le vendredi 18 décembre de 14h à 16h30, à la Roseraie, 90 rue Paul Doumer
- pour les habitants du **Centre**, le samedi 19 décembre, de 9h à 11h 30, au restaurant scolaire, rue Kléber
- pour les habitants du quartier **Saint Charles**, le samedi 19 décembre de 14h30 à 16h, salle Marie-Thérèse Satgé, 78 rue Saint Charles

Merci de respecter les jours et horaires de distribution.

Renseignements au 03 62 10 42 64 et au 06 71 77 10 66.

Retrouvez aussi toutes les activités et sorties proposées par le CAFA dans les pages "culture et sorties" p.21.

MOIS DE NOVEMBRE SANS TABAC Le PIJ de La Madeleine à vos côtés

Vous avez envie d'arrêter de fumer ? Le Point Information Jeunesse de La Madeleine est à vos côtés en se faisant le relai de Tabac Info Service. Vous pouvez, dès aujourd'hui, y recevoir un kit d'accompagnement «Mois Sans tabac». Composé d'un nouveau programme gratuit et très efficace avec, comme toujours, le même objectif: vous aider à passer 30 jours sans fumer !



DÉCROCHER SON PERMIS avec l'aide de la Ville

Vous avez entre 17 ans 1/2 et 25 ans, vous avez besoin du permis pour faciliter votre insertion professionnelle et n'avez pas les moyens de le financer ? Vous pouvez bénéficier d'une aide de 700€ pour payer votre permis de conduire ! En échange, vous effectuerez une action citoyenne de 40h au sein des services municipaux et/ou d'une association madeleinoise.

Rendez-vous au PIJ de La Madeleine pour retirer votre dossier.
(Voir coordonnées et horaires p.12)



IDÉE-CO : cuisine, salon, rangements... à vos mesures !

Vous cherchez à optimiser les rangements de votre intérieur ou refaire votre cuisine équipée ? Maxime Valentin est l'artisan sur qui vous pouvez compter. Après Lille, il a choisi La Madeleine et particulièrement le quartier Saint Charles, très accessible et en plein devenir, pour installer son showroom.

Indépendant et spécialiste de l'installation des mobiliers d'intérieur depuis plus de dix ans, Maxime Valentin vous accompagne pour faire les meilleurs choix tant pour l'agencement que pour l'esthétique de vos meubles fabriqués en France et en Italie. Modernes, design

ou même rustiques... vos équipements s'adapteront parfaitement à vos envies comme à vos besoins. Vous pourrez les identifier grâce aux nombreux échantillons et catalogues qui vous seront présentés lors de vos rendez-vous personnalisés. Sans oublier les meubles et accessoires (chaises, tabourets, etc.) qui vous sont également proposés pour finaliser l'ensemble de votre projet dans les moindres détails.

Il est recommandé de prendre rendez-vous préalablement par téléphone.

Idée-Co (Showroom)
44 bis rue Gustave Scrive
59110 La Madeleine
06 71 24 96 57

contact-ideeco@orange.fr
www.idee-co-lille.com



CONSOMMEZ LOCAL SUR LE MARCHÉ MADELEINOIS



Photo prise avant la crise sanitaire

Les commerçants du marché vous accueillent deux fois par semaine, bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous.

A La Madeleine, le marché est une véritable institution dont la notoriété dépasse largement les frontières de la ville.

Avec les commerçants présents deux fois par semaine sur le marché, on peut discuter, échanger sur la provenance des produits, entendre des anec-

dotes ou des secrets de cuisine, des idées de recettes qu'on se partage en attendant son tour devant les étals bien achalandés.

Sur les marchés madeleinois, on trouve vraiment de tout et en toutes saisons. Fruits, légumes, fromages, viande, poisson, vêtements, chaussures...mais

2 marchés hebdomadaires

**60 commerçants le lundi
et 120 le vendredi**

**8h à 13h - Place des Fusillés
et Déportés**

**3 circuits pour emmener
les séniors en navette**
(Rens. au 03 20 12 21 62)

aussi articles de mercerie, tissus, épices fraîches... Quelle que soit la météo, il fait toujours bon se rendre sur le marché pour faire les courses de la semaine et se procurer des produits frais, de saison et locaux, pour se régaler à chaque repas.

LES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES DE NOS CHEVEUX

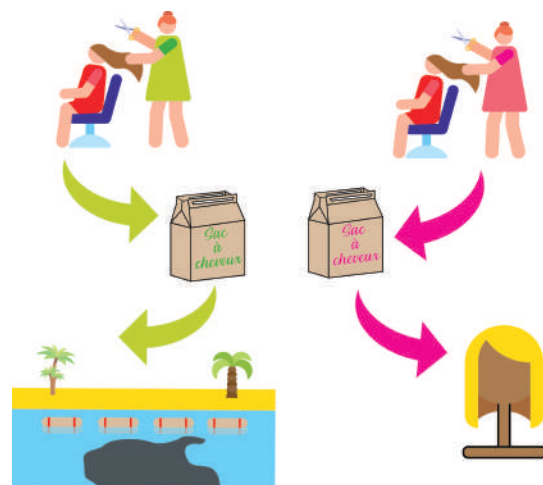
Saviez-vous que vos cheveux peuvent sauver les océans ? Il y a 5 ans, l'association "Les Coiffeurs Justes" a lancé un mouvement qui rassemble les salons de coiffure qui souhaitent participer à un élan de solidarité et d'éco-responsabilité. L'idée : récupérer les chutes de cheveux dans un sac pour le donner à l'association. Cette nouvelle matière première aux multiples vertus est utilisée le plus souvent pour faire des boudins filtrant les eaux des rivières et des océans. La matière organique du cheveu peut aussi servir dans d'autres domaines. Les cheveux peuvent ainsi servir d'isolant thermique, de fertilisant pour les sols ou encore de renfort dans la composition du béton. C'est une nouvelle ressource qui s'inscrit pleinement dans la

démarche de l'économie circulaire et qui se développe de plus en plus. Nos coiffeurs madeleinois, 265 Coiffure, Capilosophie, Cidalia, Paul et Virginie se sont lancés dans l'aventure. Le recyclage des cheveux est un enjeu car ils représentent 50% de leurs déchets. "C'est un véritable engagement de notre part, car le rassemblement des sacs à cheveux et l'expédition se font à nos frais" explique Hélène Dos Santos de Paul et Virginie. En parallèle, le salon de coiffure Cidalia s'inscrit dans une démarche engagée. Cidalia Ribeiro envoie en effet des sacs à cheveux à l'association "Coiffeurs Solidhair" qui utilise les cheveux pour

confectionner des perruques données à des personnes souffrant de cancer. L'association ne retient que les cheveux naturels mesurant au moins 25 centimètres. A raison de deux ou trois sacs tous les deux mois pesant chacun 3kg, les coiffeurs madeleinois s'engagent dans une action solidaire, éco-responsable et engagée. Fin juillet 2020 à l'île Maurice, l'association "Les Coiffeurs Justes" a envoyé des boudins filtrant les hydrocarbures pour contenir la marée noire causée par le Wakashio échoué au large des côtes. Des cheveux de Madeleinois ou de Madeleinoises ont peut-être contribué à la protection de la faune et de la flore du lagon.



Cidalia Ribeiro s'est engagée dans la démarche du recyclage des cheveux pour faire un geste pour la planète ainsi que pour les femmes atteintes de cancer.



PORTAIL EMPLOI : Candidatez, Recrutez !



Depuis juillet 2019, la Ville de La Madeleine favorise l'emploi sur son territoire à travers le portail emploi. Cet outil en ligne facilite les échanges entre recruteurs et demandeurs d'emploi. Entièrement gratuit, ce service permet à la fois de > mettre en relation les candidats avec les employeurs potentiels tout en simplifiant la création d'un CV à l'aide d'un outil intégré pour faciliter la recherche d'emploi. > permettre aux entreprises locales d'effectuer une

recherche ciblée de profil en mettant à disposition une CVthèque. Le portail emploi répond aux besoins des recruteurs et des candidats pour tous les profils : stage, apprentissage, job étudiant, nouvelles opportunités professionnelles...

N'attendez plus, connectez-vous sur :
www.ville-lamadeleine.fr/actualites/portail-emploi

La Ville prépare actuellement la réédition de son guide pratique. Commerçants, artisans...vous ne figurez pas dans la dernière édition ou vos coordonnées ont changé ? N'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un mail à : service-communication@ville-lamadeleine.fr

VOTRE NOUVEL AGENDA CULTUREL



Les événements culturels sont toujours l'occasion de se détendre, de découvrir la virtuosité d'un artiste, d'apprécier un spectacle plein de fantaisie et de créativité... En somme, de passer un moment ludique et divertissant loin des préoccupations du quotidien.

Le nouvel agenda culturel est à votre disposition à la Mairie pour vous tenir informés de la programmation jusqu'à la fin du mois de décembre.

Malheureusement, l'évolution des contraintes sanitaires actuelles oblige parfois au report voire l'annulation de certains rendez-vous. Dans ce cas, l'annonce est faite sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville.

Célébrer la fin d'année **EN MUSIQUE**

Un dicton populaire dit que «la musique adoucit les mœurs»... On peut en effet dire que la musique a mille et une vertus sur notre santé et notre humeur. Avant les fêtes de fin d'année, le Conservatoire de Musique de La Madeleine et l'Orchestre d'Harmonie municipal vous convient à une véritable cure de musicothérapie avec trois dates et trois lieux aux ambiances bien spécifiques.



L'enceinte de l'Espace Malraux deviendra l'écrin du concert des élèves de 3^{ème} cycle du Conservatoire de Musique. L'occasion pour les musiciens, jeunes en âge mais déjà expérimentés grâce à plusieurs années d'apprentissage, de présenter aux auditeurs l'étendue de leurs talents.

MARDI 24 NOVEMBRE à 19h
Espace Malraux, rue Guynemer
GRATUIT
Réservation au 03 20 31 24 23.

Ce sera ensuite au tour de la salle du Romarin de prêter ses murs pour le concert de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine. Lors de ce concert, les instruments à cordes, à vent et de percussions se mêleront pour offrir un répertoire de qualité.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE à 16h
Salle Romarin, rue Paul Doumer
GRATUIT
Réservation au 03 20 31 24 23.

À l'occasion du concert de Noël du Conservatoire de Musique, les amateurs de très bonne musique pourront se réunir dans l'église Sainte Marie Madeleine qui prêtera alors son chœur aux musiciens venus interpréter un répertoire approprié à la célébration de Noël.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE à 18h
Église Sainte Marie Madeleine,
rue du Général de Gaulle
GRATUIT
Réservation au 03 20 31 24 23.



La trompette et le piano **des Frères Enhco**

David et Thomas Enhco sont deux frères issus d'une grande famille d'artistes (la famille Casadesus, dont ils font partie de la cinquième génération). La trompette et le piano qu'ils ont respectivement choisi et étudié les amènent à sillonner le monde.

Ils se retrouvent régulièrement en duo pour des moments uniques. Leur complicité fait des merveilles pour produire une musique sans frontières, dense en émotions, avec grâce, audace et virtuosité.

En partenariat avec les Concerts de Poche.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE
À 17h - Église Saint Vital
rue de Berkem

Réservation :
www.concertsdepoche.com
ou au 06 76 61 83 91
Tarifs : 10€ et 6€



Pour profiter pleinement de ces événements culturels tout en se protégeant les uns les autres, il est obligatoire de porter le masque et de respecter les gestes barrières.

Les rendez-vous de la **MÉDIATHÈQUE**



Deux films seront projetés dans le cadre du **Mois du Film Documentaire** :

> **Samedi 7 novembre** à 15h, «L'étrange histoire d'une expérience urbaine», film de Julien Donata, suivi d'une table ronde (à partir de 14 ans).

> **Samedi 14 novembre** à 15h, «Derniers jours à Shibaty», film de Hendrick Dussolier, suivi d'une rencontre avec Lucie Garçon, critique de cinéma (à partir de 14 ans).

Spectacle «Libre ! Et pas tout seul»
> **Mardi 17 novembre** à 18h, le spectacle «Libre ! Et pas tout seul» sera suivi d'un échange sur le développement psychomoteur de l'enfant par la liberté de mouvements.

Réservé au public adulte (sur réservation au 03 20 12 21 67 ou par mail à maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr)

«Parent-hèse»

> **Mercredi 18 novembre** à 10h30
«Une parent-hèse» est un atelier pour les enfants dès 6 ans et leurs parents basé sur des histoires et des créations à la manière de l'auteur Hervé Tullet.

Conférence

> **Mardi 24 novembre** à 17h30, Sur le thème «Le regard féminin à l'écran», par Iris Brey et Sandra Laugier, en partenariat avec Cité Philo (public adulte).

« Les mots partagés »

> **Samedi 5 décembre**, de 10h30 à 12h, comité de lecture (à partir de 14 ans).

MusicVideoArt

> **Samedi 5 décembre** à 15h, le public adulte pourra apprécier la projection du film de Lucile Chaufour «Violent day» qui sera suivi du concert de **RUN ! RUN ! JUMP ! PUNCH !**

Projection proposée dans le cadre de MusiVideoArt, en partenariat avec Heure Exquise.



Spectacle «Tout et son contraire»

> **Mercredi 9 décembre** à 10h et à 16h30 «Tout et son contraire» est un spectacle pour les tout-petits jusqu'à 5 ans par la compagnie du Chat Bada.

Renseignements et réservations auprès de la Médiathèque :

03 59 09 59 09

www.mediathequelamadeleine.fr
72 rue Gambetta

EXPOSITION à la **Chaufferie Huet**

Il est encore temps de profiter du premier événement culturel installé dans la nouvelle salle de spectacle de La Madeleine.

Jusqu'au 7 novembre, la Chaufferie Huet vous ouvre ses portes en tant que Maison POC «Ville collaborative» et vous invite à explorer, à travers des «spectacles de design», une centaine de projets présentant les visions émergentes de partage, d'entre-aide et de coopération. L'occasion de découvrir celui du «Cœur de Ville» de La Madeleine et la manière dont les habitants ont pris part à l'aménagement de leur Ville.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

Réservations en ligne sur : www.designiscapital.com/maison-poc/ville-collaborative
Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 20h, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 11h à 17h.

À la Chaufferie Huet 26 rue du Pré Catelan



LE CONTE BLUES DU LOUP NOIR !

Après ce merveilleux spectacle, les enfants ne pourront plus jamais avoir peur du grand méchant loup... Car, ce conte musical donne la vedette à Hermann, loup noir et à la musique Blues jouée à la guitare avec brio par Manuel Paris.

Un personnage, des mots simples, une voix et une guitare... sont les ingrédients essentiels de ce spectacle. Au fil de chansons inspirées de Bluesmen illustres tels que Big Bill Broonzy, Howlin' Wolf, Muddy Waters, Hermann Loup Noir nous raconte ses joies, ses peines, son histoire.



MERCREDI 16 DÉCEMBRE à 16h - Espace Malraux, rue Guynemer
Réservations au 03 20 12 79 98 ou www.ville-lamadeleine.fr
GRATUIT. Tous publics à partir de 7 ans.

BLOC-NOTES

Jeudi 19 novembre 2020

Repas spectacle au cabaret de Licques

Un plongeon dans la fantaisie du music-hall, entre folies parisiennes et illusions stupéfiantes.

Du 9 au 15 octobre 2021

Séjour à Trégarvan, dans le Finistère

À l'Hotel-Club KER BEUZ, au début de la presqu'île de Crozon. Inscriptions ouvertes, paiement en plusieurs mensualités.

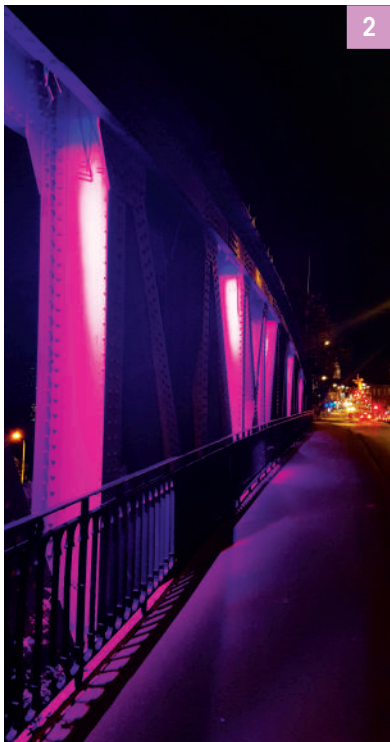
Renseignements auprès du
CAFA au 06 71 77 10 66

ON A AIMÉ



2

1



3

1 et 2 Parce que le mois d'octobre est le mois de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein, le pont surplombant la voie ferrée au bout de la rue du Général de Gaulle s'est paré de la couleur d'"octobre rose" ! Plus d'informations sur "octobre rose" : www.cancerdusein.org

Cet éclairage LED, à consommation très faible, changera chaque mois de couleur en fonction de l'actualité.



4

3 Du rose, du rose et encore du rose ! Toujours en soutien à la campagne de lutte contre le cancer du sein, les équipes du Football Club Madeleinois ont porté haut les couleurs d'"octobre rose" ! Retrouvez l'actualité du club p.15.

4 à 6 Pour accompagner les restaurateurs madeleinois dans l'application de l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2020, la Ville de La Madeleine a fourni à chacun d'eux un kit constitué d'une affiche et d'un registre.

7 En octobre dernier, cadres, acteurs et réalisateurs ont remplacé, le temps de quelques heures, carrossiers et mécaniciens au sein du garage/carrosserie Lavoisier. Les locaux, "repérés pour leur charme", ont servi de décor pour le tournage d'une série policière qui sera diffusée sur France 2, en 2021.



5



6



7



8



9



10



11

8 Quartier libre pluvieux, mais quartier libre heureux pour les promeneurs et sportifs qui ont profité des artères centrales du Grand Boulevard désertées de leurs habituelles voitures !

9 à 11 En octobre dernier, Afrique, design et jeux vidéo ont animé la Médiathèque de La Madeleine à l'occasion de l'évènement métropolitain "La nuit des bibliothèques". Une journée festive qui a ravi petits et grands !

12 Presque 10 ans après son inauguration, "Le Millénaire" s'est refait une petite beauté ! Son entrée aux volumes cubiques a été entièrement repeinte ! Une peinture résine très résistante aux caprices du temps. L'enseigne du Millénaire sera bientôt réinstallée sur le fronton de l'équipement.



13

13 et 14 À chaque mois sa centenaire ! Le 24 septembre c'est Denise Leclair (photo 14) qui fêtait ses 100 ans aux côtés de sa fille, à "Ma Maison", accompagnée des résidents, du personnel et du Maire de La Madeleine. Le 6 octobre, c'était au tour de Rose Thieffry (photo 13) de fêter son centième anniversaire, à la Résidence "Les Promenades" où elle vit depuis 30 ans !



14



12

23



15



16



17



18



19



20

15 En pleine pénurie, l'Etablissement Français du Sang appelle aux dons en urgence. A l'initiative de la Ville de La Madeleine, une collecte a été organisée à La Madeleine les 13 et 14 octobre derniers. Plus de 200 donneurs, dont 51 nouveaux ont permis de récolter 214 poches de sang qui profiteront à plus de 600 malades (transfusion de globules rouges, de plasma ou de plaquettes). Vous n'avez pas pu y participer ? Vous pouvez faire un don toute l'année à la maison du don à Lille. Renseignements sur : www.dondesang.efs.sante.fr

16 Françoise et Francis Verkampt partagent les mêmes passions, le même dynamisme et un même attachement à leur ville. Le 10 octobre dernier, devant Monsieur le Maire et entouré de leurs enfants et petits-enfants, le couple a fêté ses noces d'or dans la bonne humeur qui caractérise ce joyeux et attachant duo !

17 En octobre dernier, la petite maison ambulante de l'association SOLiHA s'est installée sur le marché de La Madeleine ! Aménagé comme un appartement, ce "truck" présentait tous les aménagements et équipements pour améliorer le confort et adapter le logement des personnes âgées. Jusqu'en décembre, l'association propose aussi des ateliers gratuits sur le thème du logement. Inscriptions en ligne sur : www.ville-lamadeleine.fr

18 et 19 Une seconde distribution de masques en tissu lavables et réutilisables a été organisée par la municipalité à destination des bénéficiaires du CCAS, des abonnés Ilévia et à domicile pour les personnes présentant des pathologies les exposant particulièrement au coronavirus. Une troisième distribution de masques pour tous les Madeleinois sera organisée en novembre. Toutes les informations p.13.

20 Sept bénévoles du club de basket "La Madeleine Rostand Club" ont été récemment félicités et récompensés pour leur investissement ! Trois récompenses pour l'encadrement du "district terrien", c'est-à-dire des petits, une récompense de la Fédération Française de Basket-ball et deux par le Comité Départemental du Nord de Basket-ball. À noter, la médaille de Bronze remise à Marie Line Vervaert, pour ses services rendus depuis de nombreuses années.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

HOMMAGE À CAMILLE DAPHNIS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Camille DAPHNIS, ancien président de la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux de La Madeleine.

Passionné par sa ville et engagé dans la vie locale madeleinoise, Camille DAPHNIS était un ardent défenseur de la mixité sociale des jardins familiaux, et d'une écologie de terrain.

Nous garderons le souvenir d'un homme aussi attaché à notre commune qu'il était attachant.

INDÉCENCE

Dans leur tribune du mois d'octobre, les élus du groupe d'opposition « agir pour l'avenir » n'ont pas hésité à instrumentaliser de manière indécente, à des fins politiques et polémiques, le décès à Lille fin août d'un cycliste lillois heurté par un automobiliste monsois déjà connu des services de Police pour des faits de délinquance routière. A l'évidence et malheureusement, aucun aménagement particulier sur le pont d'Erfurt à Lille où elle a été percutée n'aurait pu sauver la victime. Un peu de décence de la part de l'opposition, c'est apparemment trop demander...

VOYAGE EN ABSURDIE (1)

Lors du conseil municipal du 12 octobre, le groupe « agir pour l'avenir » s'est étonné que les pistolets à balles létales qui équipent les Policiers Municipaux madeleinois, n'aient servi «qu'une seule fois» ... sous entendant de facto leur inutilité.

Comment peut-on manquer à ce point de discernement ?

Et quel manque de connaissance des réalités du quotidien qui conduisent, face à la multiplication des faits de violences commis à l'égard des forces de l'ordre, notamment les Policiers Municipaux, à la nécessaire dotation en armes à feu de ces agents pour leur permettre d'assurer légitimement leur propre intégrité physique.

Il est heureux, et nous nous en félicitons, que ces armes n'aient servi à ce jour qu'une seule fois.

Prétendre qu'il y a dans cette statistique une justification à leur suppression dépasse l'entendement. Les Policiers Municipaux apprécieront...

VOYAGE EN ABSURDIE (2)

Le «voyage en absurdie» du groupe d'opposition «agir pour l'avenir» ne s'est pas arrêté là.

Et pour cause, lors de ce même conseil municipal, ce groupe a dit craindre que les Policiers Municipaux madeleinois, comparés au passage à «Tomb Raider», puissent confondre leur arme létale et le pistolet à impulsion électrique dont ils seront prochainement dotés.

On est loin, très loin, de la légitime reconnaissance du professionnalisme et de la rigueur dont font preuve ces hommes et ces femmes dans l'exercice quotidien et difficile de leurs missions. Là aussi, nos Policiers Municipaux apprécieront...

RETOUR SUR TERRE

Plus sérieusement, le conseil municipal d'octobre était notamment consacré à la préservation et à l'enrichissement du patrimoine arboré madeleinois.

Cette nouvelle politique municipale de «l'arbre en ville» est appelée à «pousser», sous différentes expressions, tant sur les espaces publics que sur les parcelles privées. A suivre...

COLLECTE SOLIDAIRE

Parce que chacun doit se sentir interpellé par la pénurie actuelle de sang, la Ville de La Madeleine a récemment organisé, en partenariat avec l'Etablis-

sement Français du Sang (EFS), une collecte sur la commune.

Une nouvelle fois, les Madeleinoises et les Madeleinois ont su se mobiliser et faire preuve de générosité envers celles et ceux qui ont notamment besoin d'une transfusion sanguine.

Merci à tous ceux qui ont participé à cet élan de solidarité pour contribuer à lutter contre la pénurie actuelle de sang. D'autres collectes seront organisées dans les prochains mois.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Le 29 juin 2020, le gouvernement s'est déclaré favorable au moratoire d'un an sur le développement des centres commerciaux en périphérie des Villes. Consommateurs d'espaces, initiés par de grands groupes et dédiés au tout voiture, ces espaces commerciaux ne correspondent plus aux enjeux de notre société ni aux aspirations des citoyens. Ce modèle développé au siècle dernier ne trouve plus sa place à l'heure où les consommateurs privilégient les commerces indépendants, locaux et accessibles en milieu urbain dense.

Le discours de la majorité municipale durant le mandat écoulé laissait penser qu'un virage avait été opéré : donner

une nouvelle impulsion à son cœur de ville, la place du marché, lisait-on dans le Magdeleine en 2017. Trois ans plus tard, la majorité salue la création d'un « Hameau commercial » sur des terrains de la Ville à la frontière marquoise, où les automobilistes s'arrêteront désormais pour consommer. Celui-ci sera complété par l'implantation d'un supermarché sur la friche SNCF. Retour vers le passé ! Comment ne pas s'interroger sur l'anachronisme développement de tels équipements commerciaux ?

Le tissu commercial madeleinois ne manque pourtant pas de dynamisme, les ouvertures commerciales récentes

ont d'ailleurs trouvé leur public. Certes, il est vrai que le cœur de Ville et la rue Jeanne Maillote mériteraient d'être soutenus par une politique volontariste. Ça tombe bien ! La MEL développe depuis 2018 un dispositif « Ma boutique à l'essai » permettant d'accompagner les porteurs de projet dans le développement du commerce de proximité, malheureusement inutilisé par la Ville. Incohérence ou méconnaissance dans les stratégies retenues par la majorité ?

Nous nous étonnons de constater que la « nouvelle impulsion donnée au cœur de Ville » se traduise par le développement de zones commerciales périphériques.

Agir pour l'Avenir rappelle son attachement au commerce local et indépendant, créateur de liens et vecteur de mixité sociale et générationnelle, prolongeant l'espace public, la place du village, le fameux « cœur de Ville » tant attendu par les citoyens madeleinois.

www.agir-avenir.org
contact@agir-avenir.org

«Agir pour l'avenir»

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Pour se faire recenser, les jeunes Madeleinois sont invités à se présenter à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Ils recevront alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Celle-ci sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...). Les jeunes Madeleinois seront ensuite convoqués à la journée de Défense et de Citoyenneté avant leur 18 ans. Enfin, les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Renseignements au 03 20 12 79 77



TOUT SUR VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille. A La Madeleine :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

- Vous avez désormais la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4h.

- Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est accompagnée de la mise en place d'un nouveau service de proximité : les Déchet'ri mobiles. Plus d'informations sur le site : www.lillemetropole.fr

Monoxyde de carbone, ADOPTEZ LES BONS GESTES...

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Adoptez les bons gestes et appliquez les règles de sécurité relatives au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- > avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- > tous les jours, aérer au moins dix minutes, ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,
- > respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- > ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage: cuisinière, brasero, barbecue...

inpes.santepubliquefrance.fr

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Giovanni TORRES PIAZZA, le 06/09 - Mathéo DASSONNEVILLE, le 11/09 - Laël MESSIAN, le 16/09 - Léon MALCOU-RONNE, le 20/09 - Maguelone AUDIGIER, le 27/09 - Gaspard WAVRANT, le 27/09 - Violette SAELENS, le 28/09 - Olympe VANHOUTTE ZAK, le 30/09.

Manon BERTIN et Adrien FONTAINE, le 12/09 - Stéphanie DUPUIS et Pascal COQUIN, le 19/09 - Laure NOURRY et Aurélie CALVEZ, le 19/09 - Julie LEROY et Davy CHATELAIN, le 26/09 - Stéphanie HENRION et Audrey BEAUVAIS, le 26/09.

LES DÉCÈS :

LES MARIAGES :

Marwa BOUMHIDI et Taha SENHAJI, le 01/09 - Alexia RUBULOTTA et François-Xavier VANDEWALLE, le 03/09 - Sophie DELOBEL et Tony QUEVAL, le 04/09 - Alice SOLIBIEDA et Pierre-Marie DEBACQ, le 04/09 - Marie-Charlotte VALENTE et Roman JOUVENAU, le 05/09 - Gwendolyn TRIOLLIER et Xavier DESCHEE-MAECKER, le 05/09 - Chloé GUGENHEIM et Hubert LEURENT, le 12/09 - Pascaline WYNGAARDE et Damien LORENZO-DOMINGO, le 12/09 -

Françoise LYOEN, le 02/09 - Théobald CARON, le 08/09 - Victor COLIN, le 08/09 - Yvonne DOUDELET, le 09/09 - Gilberte MONPAYS, le 09/09 - Marie-France GODDERIS, le 14/09 - Jacqueline GONDRIY, le 14/09 - René SAINT-HUBERT, le 14/09 - Maurice GUTTIN, le 16/09 - Pierre LUCIANI, le 18/09 - Anne-Marie LACOMBE, le 19/09 - Bernadette ROBETTE, le 24/09 - Michèle DELCOUR, le 25/09 - Camille DAPHNIS, le 26/09 - Albert DEVOLDER, le 29/09 - Anne LEJOSNE, le 30/09 - Eric WOUTERS, le 30/09.

Pneumatiques • Pièces détachées • Accessoires auto
PRIX BAS toute l'année !



6 magasins en métropole lilloise

Marcq-en-Barœul nouveau
94 rue de Menin

Villeneuve d'Ascq
8 rue du Frenelet
zone du boulevard de l'Ouest

Tourcoing nouvelle adresse
204 chaussée Watt

Wattrelos
Wattignies nouveau
Capinghem

Lundi au samedi
de 9h00 à 12h15
et de 13h45 à 19h

Plus de 1500 pneus en stock

Toutes les grandes marques sont chez Carter-Cash!



RETRAIT 1H EN MAGASIN OU LIVRAISON À DOMICILE 48H :
www.carter-cash.com

* Pneus montés, équilibrés, valves (valves caoutchouc hors valves électroniques et métalliques). Tous les prix sont unitaires et ne concernent que la main-d'œuvre. Ceux-ci s'appliquent uniquement pour les produits achetés dans nos magasins.

Services rapides en atelier SANS RENDEZ-VOUS !

9€₀₀  **Montage Pneu***

9€₀₀  **Réparation Crevaisson***

15€₀₀  **Forfait vidange***

3€₅₀  **Montage Plaque***

L'Assurance Maladie
LILLE - DOUAI

VOTRE ENFANT EST ÉTUDIANT ?

SOURIEZ, IL EST ASSURÉ.

À la rentrée,
il est pris en charge
par l'Assurance Maladie
de son lieu de résidence.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

-  Mettre à jour sa carte Vitale
-  Créer son compte personnel sur ameli.fr
-  Transmettre son RIB à sa CPAM
-  Déclarer son médecin traitant
-  Ouvrir son dossier médical partagé sur dmp.fr



ameli.fr



Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78
<http://atelierdesaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs

FRAGONARD
PARFUMERIE
LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ

Parfums pour soi
et pour la maison Fragonard

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • **03 20 51 36 12**

Pensez à réserver votre repas de Noël avant le 15 décembre 2020

Veys
TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dinatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine
Tél/Fax : **03 20 31 24 57**
traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr




ACTIF CHAUFFAGE DEPANNAGE

SHOWROOM
NOTRE SALLE D'EXPOSITION
Pouvoir choisir votre future chaudière

UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE à votre service

NOTRE STOCK
Des milliers de pièces disponibles

ENTRETIEN
REPLACEMENT
CHAUDIÈRE

SAV agréé

Partenaires :

- e.i.m. leblanc
- CHAPPEE
- Ferrotli
- Frisquet
- Saunier Duval
- atlantic
- RIELLO
- De Dietrich
- Unical
- Vaillant
- deville
- Chaffoteaux
- VIESSMANN
- WOLF

36 rue de Tourcoing - 59290 Wasquehal
Tél : 03 20 46 04 04 Fax : 03 20 36 96 20
✉ : contact@acd-chauffage.com

Hiver, Automne, Printemps, Eté

C'est toujours le bon moment pour vendre avec Saint Maur Immobilier.



SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - www.saintmaur-immo.fr
contact@saintmaur-immo.fr

